

## **Mayotte : urgence à reconstruire les services publics, garantir les droits et mettre fin à l'abandon de l'État colonial français**

Dix-huit mois après le passage du cyclone Chido, Mayotte reste confrontée à une crise sociale majeure. Chido n'a fait qu'aggraver des difficultés anciennes.

Territoire le plus pauvre au sein de l'Etat français, soumis à une gestion néo-coloniale, Mayotte souffrait déjà avant cette catastrophe d'un accès insuffisant aux soins, à l'éducation, au logement, à l'eau et aux transports. Aujourd'hui encore, de nombreux établissements scolaires et infrastructures de santé fonctionnent dans des conditions dégradées et les services publics restent sous tension. Les agentes et agents s'efforcent d'assurer leurs missions au mieux, avec un engagement remarquable, malgré des moyens humains et matériels largement insuffisants.

La vie chère accentue encore les difficultés. La hausse du coût des produits de première nécessité, du logement et des matériaux de construction frappe de plein fouet une population déjà fortement précarisée.

Pour l'Union syndicale Solidaires, la reconstruction de Mayotte ne peut se limiter à réparer les dégâts causés par le cyclone. Elle doit être l'occasion d'un véritable rattrapage des politiques publiques, fondé sur la justice sociale, l'égalité des droits et le renforcement durable des services publics. Un rattrapage serait prévu selon le gouvernement à l'échéance de 2036 : l'Union syndicale Solidaires qui déplore le scandale de telles inégalités s'agissant notamment du droit du travail et des aides sociales exige que celles-ci soient corrigées sans délai !

Cela passe notamment par un investissement massif dans l'éducation, la santé, le logement et les infrastructures publiques, le recrutement pérenne de personnels, des mesures fortes contre la vie chère, le développement des réseaux d'eau, d'assainissement, de transport et d'énergie, ainsi qu'une véritable politique de prévention et d'adaptation aux risques climatiques.

Nous ne pouvons accepter que la situation de Mayotte soit encore réduite aux seuls enjeux sécuritaires et migratoires. Ces sujets ne peuvent masquer les responsabilités de l'État colonial français dans les retards accumulés ni faire oublier les besoins sociaux immenses de la population.

Reconstruire l'île, c'est garantir à toutes et tous un accès effectif et immédiat aux droits fondamentaux et donner enfin aux services publics les moyens de remplir leurs missions. Les habitantes et habitants de Mayotte ont droit à l'égalité, à la dignité et à la justice sociale.

L'Union syndicale Solidaires continuera de porter ces exigences aux côtés des travailleuses et travailleurs et de l'ensemble de la population.

*Paris, le 8 juillet 2026*